



MINISTÈRE DES ARMÉES



30 AVR. 2019

Metz, le N° 502-196 / ARM/EMA/EMZD Metz/DIV.ADF/BSI/SSEU/NF



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Gilles LILLO,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : SCOT de l'Oise et du Plateau Picard (60) – élaboration.

RÉFÉRENCE : lettre du 18/04/2019.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président du syndicat mixte de l'Oise et du Plateau Picard, les éléments visés à l'article R 121- 2 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du SCOT cité en objet.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal. Cependant, les communes de Abbeville-Saint-Lucien, Catheux, Fontaine-Bonneleau, Oroër et Viefvillers sont grevées par la servitude PT2 relative au faisceau hertzien de Sainte-Geneviève Maison Blanche à Belleuse Le Gros Chêne, créée par le décret du 24/11/1989 et gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de Metz. - BP 70023 - 57044 Metz cedex 1.

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le lieutenant-colonel Alain GUENNOC,
chef du bureau défense et sécurité.

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil